PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ANTOINE LABELLE MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza tenue à l'hôtel de ville de La Macaza, au 53, rue des Pionniers, le 13 juin 2022, à 19h.

**SONT PRÉSENT.E.S**: les conseillères Brigitte Chagnon, Joëlle Kergoat et Marie Ségleski ainsi que les conseillers Raphaël Ciccariello et Benoît Thibeault

EST ABSENT: Joseph Kula

Sous la présidence du maire, M. Yves Bélanger. Aussi présente Caroline Dupuis, greffière-trésorière et directrice générale

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Le quorum ayant été constaté par la greffière-trésorière, le maire déclare la séance ouverte. Il est 19h

# 2022.06.143 <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA S</u>ÉANCE ORDINAIRE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour a été distribué et qu'il se détaille comme suit;

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
- 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MAI 2022
- 5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
- 5.1 Résolution Adoption de la liste des déboursés et des comptes payés
- 5.2 Résolution Désignation des signataires pour la convention d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) Volet Entretien routes locales (ERL)
- 5.3 Résolution Acceptation de la soumission de BHP conseils pour la réalisation de travaux du système d'aqueduc
- 5.4 Résolution Octroi du mandat d'audit des états financiers 2022 à monsieur Daniel Tétreault CPA Inc.
- 5.5 Dépôt Rapport financier 2021
- 5.6 Dépôt Rapport du maire sur les faits saillants des états financiers 2021
- 5.7 Résolution Acceptation de l'entente du ministère du Transport du Québec (MTQ) pour le déneigement des routes appartenant au MTQ pour l'hiver 2022-2023
- 5.8 Résolution Embauche de madame Dominique Boulianne au poste de coordonnatrice aux loisirs
- 5.9 Résolution Embauche de madame Abigaël Amadéi au poste de responsable de la bibliothèque
- 6. TRAVAUX PUBLICS
- 6.1 Résolution Acceptation de la soumission de GTB enr. Pour le sablage au jet de sable et la peinture noire du châssis du 10 roues 2013
- 6.2 Résolution Autorisation d'achat d'une camionnette pour le service des travaux publics
- 6.3 Résolution Autorisation d'un paiement à l'entreprise Interchantiers pour les travaux de réfection du chemin du Lac-Chaud Est
- 6.4 Résolution Autorisation d'un paiement à la firme HKR consultation ingénierie appliquée pour la surveillance de chantier de réfection du chemin du Lac-Chaud Est
- 7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT
- 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 9. LOISIRS ET CULTURE
- 10. BIBLIOTHÈQUE
- 11. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

- 11.1 Avis de motion et dépôt– Règlement 2022-175 Remplaçant le règlement 2017-117 Décrétant la politique de remboursement des élus et des employés municipaux de La Macaza
- 12. TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère madame Marie Ségleski Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour

#### **ADOPTÉE**

Caroline Dupuis

Directrice générale et greffière-trésorière

# <u>PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR</u> APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX

# 2022.06.144 RÉSOLUTION - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MAI 2022

Chaque membre du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2022, la directrice générale et greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller monsieur Benoit Thibeault Et résolu à la majorité

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2022.

#### **ADOPTÉE**

Caroline Dupuis

Directrice générale et greffière-trésorière

#### ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

### 2022.06.145 RÉSOLUTION – ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES PAYÉS

**CONSIDÉRANT QUE** la liste officielle des déboursés du mois de mai a été distribuée et que ses grandes lignes se résument comme suit :

COMPTES SALAIRES: 72 044.62 \$ REMISES D.A.S.: 41 783.97 \$

COMPTES PAYÉS PAR CHÈQUES AU 1er JUIN 2022: 253 882.20 \$

PAIEMENTS PRÉAUTORISÉS : 33 767.49 \$ PAIEMENTS PAR INTERNET : 332 756.05 \$

TOTAL: 734 234.33 \$

Il est proposé par la conseillère Joëlle Kergoat Et résolu à l'unanimité

2022.06.146

2022.06.147

Caroline Dupuis

Directrice générale et greffière-trésorière

**D'APPROUVER** la liste officielle des déboursés et des comptes payés du mois de mai 2022. **ADOPTÉE** Caroline Dupuis Directrice générale et greffière-trésorière RÉSOLUTION- DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES POUR LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) - VOLET ENTRETIEN ROUTES LOCALES (ERL) Il est proposé par la conseillère Marie Ségleski Et résolu à l'unanimité QUE Le maire Yves Bélanger et la directrice générale et greffière-trésorière Caroline Dupuis soient autorisés à signer la convention d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet Entretien routes locales (ERL) **ADOPTÉE** Caroline Dupuis Directrice générale et greffière-trésorière RESOLUTION - ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE BHP CONSEILS POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DU SYSTÈME D'AQUEDUC **CONSIDÉRANT QUE** BHP conseils a obtenu un contrat pour la préparation des plans et devis et surveillance des travaux de mise à niveau du système d'aqueduc par la résolution numéro 2022.04.98: CONSIDÉRANT QUE faisant suite aux rencontres et discussions avec BHP conseils, il est de mise de relocaliser le système de dosage de chlore à l'intérieur du sous-sol de l'hôtel de ville dans une pièce adjacente à la salle de traitement ; CONSIDÉRANT QUE l'hydrogéologue recommande des travaux pour les deux puits : prolongement des tubages, remplacement des couvercles et mise en place d'un remblai étanche; CONSIDÉRANT QUE la programmation No 5 de la subvention TECQ 2019-2023 prévoit ces travaux et que ceux-ci sont financés à 100%; Il est proposé par le conseiller monsieur Raphaël Ciccariello Et résolu à l'unanimité D'ACCEPTER la soumission de BHP conseils pour la réalisation de ces travaux au montant forfaitaire de 5 000\$ plus les taxes applicables. **ADOPTÉE** 

#### RÉSOLUTION - OCTROI DU MANDAT D'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS 2022 À 2022.06.148 MONSIEUR DANIEL TÉTREAULT CPA INC.

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une offre de service de Daniel Tétreault CPA Inc. pour l'audit des états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2022-;

**CONSIDÉRANT QUE** l'offre de service est au montant de 6 950\$ plus les taxes applicables :

Il est proposé par le conseiller monsieur Benoit Thibeault Et résolu à l'unanimité

DE MANDATER Daniel Tétreault CPA Inc. à effectuer l'audit des états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2022 au coût de 6 950\$ plus les taxes applicables.

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné Caroline Dupuis, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte, Comptabilité et vérification portant le numéro de folio 02-130-00-413.

ADOPTÉE	
Caroline Dupuis	
Directrice générale et greffière-trésorière	

#### <u>DÉPÔT – RAPPORT FINANCIER 2021</u> 2022.06.149

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 a été présenté au conseil le 9 juin 2022;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, monsieur Daniel Tétreault, CPA, et qu'ils sont représentatifs de la réalité financière de la municipalité:

Il est proposé par la conseillère madame Marie Ségleski Et résolu à l'unanimité

QUE conformément aux dispositions des articles 176.1 et suivants du Code municipal du Québec:

La greffière-trésorière procède au dépôt du rapport financier 2021 incluant le rappor vérificateur externe.	t (
Une copie dudit rapport financier sera transmise au ministère des Affaires municipales e l'Habitation.	et :
ADOPTÉE	
Caroline Dupuis Directrice générale et greffière-trésorière	

# <u>DÉPÔT – RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS</u> 2021

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 13 juin 2022, je vous présente les faits saillants du rapport financier de la Municipalité de La Macaza pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2021, tel qu'audité par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.

#### Revenus et dépenses

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 3 653 657 \$ et les charges fiscales pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers, s'élèvent à 3 309 935 \$, enfin les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 308 010 \$.

### Surplus et Fonds disponibles

Selon le rapport financier déposé à la séance ordinaire du 13 juin 2022, le surplus accumulé non affecté, au 31 décembre 2021 est de 823 942 \$. La Municipalité dispose par ailleurs d'un Fonds environnemental de 138 029 \$, et d'un Fonds de roulement de 177 700 \$.

#### Principales réalisations de l'année 2021 :

La gestion de la pandémie s'est poursuivie en 2021. Les élu.e.s, l'équipe de direction et les employé.e.s se sont tous investis dans cette crise afin de continuer d'assurer des services aux citoyen.ne.s. Les défis et les difficultés ont à nouveau été nombreux mais La Macaza a su les relever et a même fait preuve d'innovation.

Au niveau des travaux routiers, la Municipalité ayant reçu une subvention du ministère des Transport couvrant 75% des coûts, la réfection du chemin du Lac-Chaud Ouest a été réalisée. La réfection totalise un montant de 1 886 060 \$ dont 1 406 700 \$ accordé par la subvention du MTQ dans le cadre du programme AIRRL. À cela s'ajoutent des subventions du PAVL- PPA-CE ainsi que le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) qui nous auront permis d'investir un peu plus de 60 000 \$ sur nos chemins ainsi que près de 8 000 \$ pour procéder à une étude hydrogéologique ainsi qu'à une étude mécanique de procédé pour notre aqueduc.

Le service des travaux publics a vu sa flotte de véhicule renouvelée par l'achat d'un camion Silverado 1500 2014 au montant de 23 707 \$ ainsi qu'un camion 10 roues Freightliner neuf au montant de 231 879 \$ prélevés au surplus non affecté.

Au niveau des immobilisations, une nouvelle station d'eau potable a été réalisée pour remplacer celle existante à l'hôtel de ville, au coût de 4 000 \$.

#### Endettement net à long terme de l'administration municipale

Au 31 décembre 2021, l'endettement net à long terme de l'administration municipale, atteignait 715 600 \$. Par ailleurs, selon les chiffres disponibles sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), l'endettement à long terme par 100\$ de la richesse foncière uniformisée (RFU) de La Macaza est de 0.44\$ ce qui est un ratio d'endettement beaucoup plus faible que celui de notre MRC qui elle, se situe à 1,54\$ par 100\$ d'évaluation foncière.

#### Traitement des élus

En conformité avec l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je fais mention des rémunérations et des allocations de dépenses des membres du conseil. La rémunération totale pour l'année 2021 se chiffre à 111 753.87 \$. Le rapport détaillé du traitement des élus pour l'année 2021, incluant le traitement reçu des organismes mandataires et des organismes supra municipaux, sera publié sur le site Web de la Municipalité.

#### Conclusion

En regard des éléments qui précèdent, je peux affirmer que la Municipalité de La Macaza est en très bonne santé financière.

Vous pouvez prendre connaissance du rapport financier complet de la Municipalité, incluant celui de l'Agglomération de Rivière-Rouge, accessibles dans les prochains jours sur le site Web du MAMH sous l'onglet « Documents financiers » au lien suivant : https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/79037/

Yves Bélanger, Maire

# 2022.06.150 RÉSOLUTION – ACCEPTATION DE L'ENTENTE DU MINISTÈRE DU TRANSPORT DU QUÉBEC (MTQ) POUR LE DÉNEIGEMENT DES ROUTES APPARTENANT AU MTQ POUR L'HIVER 2022-2023

**CONSIDÉRANT QU'EN** vertu d'une entente de service, la Municipalité déneige les chemins qui sont sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec qui sont sur le territoire de La Macaza:

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente comprend les éléments suivants :

Contrat d'entretien d'hiver - Dossier **8809-22-4995** qui remplace le dossier 8809-19-4995

Date du début : 15 octobre 2022 Date de fin : 19 avril 2023 Longueur pondérée : 25,238 km

Montant du marché proposé : 165 000 \$ / année (+ 10.6%)

Durée du contrat : 1 an

Renouvelable sur 2 autres années sans indexation pour un total de 3 ans.

Le prix global à forfait comprend :

- La fourniture des matériaux, taxes incluses (approvisionnement au Ministère);
- La fourniture du site d'entreposage des matériaux;
- La fourniture du matériel;
- La patrouille et la veille météorologique;
- Le déneigement et déglaçage;
- La clause d'ajustement du carburant diesel incluse au marché.

**CONSIDÉRANT QUE** cette entente convient à la Municipalité de La Macaza;

Il est proposé par le conseiller monsieur Raphaël Ciccariello Et résolu à l'unanimité

**D'ACCEPTER** l'entente du ministère des Transports du Québec (MTQ) pour le déneigement des routes appartenant au MTQ pour l'hiver 2022-2023; **ET** 

**D'AUTORISER** le maire, monsieur Yves Bélanger et la directrice générale, madame Caroline Dupuis, à signer tout document en lien avec entente.

#### **ADOPTÉE**

Caroline Dupuis Directrice générale et greffière-trésorière

# 2022.06.151 RÉSOLUTION – EMBAUCHE DE MADAME DOMINIQUE BOULIANNE AU POSTE DE COORDONNATRICE AUX LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE le poste de coordonnateur trice aux loisirs est vacant;

**CONSIDÉRANT QU'UN** affichage de poste et des entrevues ont été réalisées afin d'embaucher un.e nouveau.elle coordonnateur.trice aux loisirs;

**CONSIDÉRANT QUE** la candidature de madame Dominique Boulianne a été retenue à l'unanimité par les membres du comité ressources humaines;

Il est proposé par la conseillère madame Joëlle Kergoat Et résolu à l'unanimité

**D'EMBAUCHER** madame Dominique Boulianne au poste de coordonnatrice aux loisirs, en date du 4 juillet 2022, à raison de 28 heures par semaine et selon les conditions prévues à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE	
Caroline Dupuis	
Directrice générale et greffière-trésorière	

# 2022.06.152 <u>RÉSOLUTION – EMBAUCHE DE MADAME ABIGAEL AMADEI AU POSTE DE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE</u>

CONSIDÉRANT QUE le poste de responsable de la bibliothèque est vacant;

**CONSIDÉRANT QU'UN** affichage de poste et des entrevues ont été réalisées afin d'embaucher un.e nouveau.elle responsable de la bibliothèque;

**CONSIDÉRANT QUE** la candidature de madame Abigaël Amadéi a été retenue à l'unanimité par les membres du comité ressources humaines;

Il est proposé par la conseillère madame Brigitte Chagnon Et résolu à l'unanimité

**D'EMBAUCHER** madame Abigaël Amadéi au poste de responsable de la bibliothèque, en date du 4 juillet 2022, à raison de 28 heures par semaine et selon les conditions prévues à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE	
Caroline Dupuis Directrice générale et greffière-trésorière	

### TRAVAUX PUBLICS

# 2022.06.153 RÉSOLUTION – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE GTB ENR. POUR LE SABLAGE AU JET DE SABLE ET LA PEINTURE NOIRE DU CHÂSSIS DU 10 ROUES 2013

**CONSIDÉRANT QUE** le châssis du 10 roues 2013 de la Municipalité nécessite des travaux de sablage et de peinture ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Soudure GTB enr. a soumis un devis conforme aux attentes de la Municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces travaux permettront de prolonger la durée de vie du véhicule ;

Il est proposé par le conseiller monsieur Raphaël Ciccariello Et résolu à l'unanimité

**D'ACCEPTER** la soumission de Soudure GTB enr. Pour le sablage au jet de sable et la peinture noire du châssis du 10 roues 2013 au montant de 2 796.45 \$ plus les taxes applicables.

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné Caroline Dupuis, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée aux comptes, *Entretien et réparation véhicules - voirie* portant le numéro de folio 02-320-00-525 et 02-330-00-525

#### **ADOPTÉE**

Carolina Dunuia

Caroline Dupuis

Directrice générale et greffière-trésorière

# 2022.06.154 RÉSOLUTION – AUTORISATION D'ACHAT D'UNE CAMIONNETTE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

**CONSIDÉRANT QUE** la flotte de camionnettes de la Municipalité est actuellement insuffisante pour répondre aux besoins opérationnels de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la moyenne d'âge de la flotte de camionnettes de la Municipalité est d'environ 13 ans;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a demandé des soumissions à différents fournisseurs pour l'achat de camionnettes neuves:

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Giroux Groupe Chrysler Jeep Ram a soumissionné pour une camionnette 2022 Dodge Ram Bih Horn Quad Cab 4X4, répondant aux critères demandés pour un montant total incluant les taxes de 59 780\$;

Il est proposé par la conseillère madame Joëlle Kergoat Et résolu à l'unanimité

**D'AUTORISER** l'achat d'un véhicule neuf 2022 Dodge Ram Bih Horn Quad Cab 4X4 pour le service des travaux publics un montant total incluant les taxes de 59 780\$.

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, Caroline Dupuis, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte Surplus non affecté portant le numéro de folio 55 991 00 000.

# **ADOPTÉE**

Caroline Dupuis

Directrice générale et greffière-trésorière

# 2022.06.155 RÉSOLUTION – AUTORISATION D'UN PAIEMENT À L'ENTREPRISE INTERCHANTIERS POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN DU LAC-CHAUD EST

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a octroyé un contrat pour la réfection du chemin du Lac-Chaud Est à l'entreprise Interchantiers par la résolution numéro 2022.04.110;

**CONSIDÉRANT QU**'il est prévu de procéder à des décomptes progressifs pour les paiements à l'entreprise;

**CONSIDÉRANT QUE** le service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle a vérifié les quantités et recommande le paiement numéro 1:

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a adopté le règlement 2022-167 décrétant des travaux de réfection du chemin du Lac Chaud Est phase 1 et un emprunt au montant de 7 851 783\$ par la résolution 2022.01.30;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a obtenu une aide financière maximale de 7 066 686 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement pour la réfection du chemin du Lac-Chaud Est;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a effectué une demande de mise en place d'un financement temporaire auprès de la Caisse Desjardins de la Rouge au montant de 7 851 783\$ par la résolution 2022.05.122;

Il est proposé par le conseiller monsieur Raphaël Ciccariello Et résolu à l'unanimité

**D'AUTORISER** un paiement à l'entreprise Interchantiers pour les travaux de réfection du chemin du Lac-Chaud Est de 187 543.07 \$ incluant les taxes applicables.

#### **ADOPTÉE**

Caroline Dupuis
Directrice générale et greffière-trésorière

#### 2022.06.156

# RÉSOLUTION – AUTORISATION D'UN PAIEMENT À LA FIRME HKR CONSULTATION INGÉNIERIE APPLIQUÉE POUR LA SURVEILLANCE DE CHANTIER DE RÉFECTION DU CHEMIN DU LAC-CHAUD EST

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a octroyé un contrat pour la surveillance des travaux de réfection du chemin du Lac-Chaud Est à la Firme HKR consultation ingénierie appliquée par résolution numéro 2022.04.111;

**CONSIDÉRANT QU**'il est prévu de procéder à des décomptes progressifs pour les paiements à la firme;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a adopté le règlement 2022-167 décrétant des travaux de réfection du chemin du Lac Chaud Est phase 1 et un emprunt au montant de 7 851 783\$ par la résolution 2022.01.30:

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a obtenu une aide financière maximale de 7 066 686 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement pour la réfection du chemin du Lac-Chaud Est;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a effectué une demande de mise en place d'un financement temporaire auprès de la Caisse Desjardins de la Rouge au montant de 7 851 783\$ par la résolution 2022.05.122;

Il est proposé par le conseiller monsieur Benoit Thibeault Et résolu à l'unanimité

**D'AUTORISER** un paiement à la Firme HKR consultation ingénierie appliquée pour la surveillance des travaux de réfection du chemin du Lac-Chaud Est de 10 826.64\$ incluant les taxes applicables.

ADOPTEE	
Caroline Dupuis Directrice générale et greffière-trésorière	
URBANISME ET ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ PUBLIQUE LOISIRS ET CULTURE BIBLIOTHÈQUE	
AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS	
	NT 2022-175 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT DE REMBOURSEMENT DES ÉLUS ET DES
	s de motion et dépôt du règlement 2022-175 la politique de remboursement des élus et des
TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONS PÉRIODE DE QUESTIONS	<u>SEIL</u>
<u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u> <u>RÉSOLUTION – LEVÉE DE LA SÉANCE</u>	
L'ordre du jour ayant été épuisé,	
Il est proposé par la conseillère madame Mari Et résolu à l'unanimité	e Ségleski
De lever la séance à 20h36	
ADOPTÉE	
LE MAIRE	LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE
Yves Bélanger	Caroline Dupuis

2022.06.157